

ABONNEMENTS
Belgique 25 francs.
Etranger (port en sus). 28 francs.
L'année parue mise en
carton 50 francs.

ADMINISTRATION
Boulevard du Hainaut, 139
Bruxelles

L'ÉMULATION

PUBLICATION MENSUELLE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE

D'ARCHITECTURE

DE BELGIQUE

ANNONCES & RÉCLAMES
A FORFAIT
S'adresser à M. Ch. GLAËSEN, éditeur
Rue du Jardin Botanique, 26
LIÈGE

DIRECTION
Rue des Quatre-Bras, 5
Bruxelles

— DÉPOSÉ — BUREAUX : BOULEVARD DU HAINAUT, 139, BRUXELLES — DÉPOSÉ —

— 115 —

SOMMAIRE

La science de l'architecte. J. D. — A propos de l'Exposition nationale d'Architecture. ALPHONSE WAUTERS. (Suite, voir n° 9, col. 95.) — Société Centrale d'Architecture : Assemblée générale du 7 novembre 1884. — Excursion à Jodoigne, Tirlemont et Léau; rapport. — A nos confrères de la Chambre syndicale des architectes. Audiences ministérielles. — Jurisprudence. — Œuvres publiées. — Bibliographie. — Concours pour la nouvelle Bourse d'Amsterdam. — Faits divers. — Rectification.

LA SCIENCE ET L'ARCHITECTE (1).

Il est actuellement souvènt question de l'ignorance des architectes, ainsi que du défaut d'aptitudes artistiques que l'on constate chez l'ingénieur. Sans nier en aucune façon l'existence de ces deux faits destinés à se perpétuer dans une certaine mesure, nous croyons qu'on en exagère singulièrement la gravité.

Des hommes éminents, animés de la meilleure volonté, cherchent à améliorer cette situation par l'enseignement, en préconisant : soit l'adjonction de cours artistiques aux Ecoles de sciences existantes; soit la création d'une Ecole d'art avec adjonction de cours scientifiques. Tout en admettant l'influence que l'enseignement bien compris pourrait exercer sur le relèvement de la position de l'architecte, ou sur l'extension du rôle de l'ingénieur, nous croyons que pour cette question, comme pour beaucoup d'autres qui se posent à notre époque, on est tenté de chercher hâtivement une solution que l'avenir nous apportera fatalement.

Pour ne pas paraître paradoxal, rappelons ici en peu de mots pourquoi jadis la position de l'architecte était incontestée, et quelle fut la cause de l'amointrissement qu'il subit par la suite.

De toute antiquité la pierre et le bois ont été les principaux matériaux de construction; le fer ne comptait pour ainsi dire pas, tellement son emploi était restreint. Rien d'étonnant à ce que, par la suite des temps, les formes usuelles de l'architecture se soient modelées sur les convenances de ces deux éléments, toujours les mêmes; et que du sentiment de leurs propriétés principales, admises et comprises par tous, soient nées les expressions artistiques diverses, variant d'après les milieux dans lesquels ils s'étaient développés. Il en était nécessairement résulté que tout homme intelligent devint capable d'apprécier de sentiment si telle construction était suffisamment forte, ou si telle autre péchait par excès de solidité (naturellement dans de certaines limites et sauf les vices cachés qu'il appartenait au praticien de découvrir et d'éviter).

Au commencement du siècle le fer quitta son rôle si modeste jusqu'alors et arriva en peu de temps à prendre le pas sur ses aînés : le bois et la pierre. D'abord ce fut le fer de fonte, depuis presque totalement remplacé par le fer étiré.

L'analyse scientifique fut absolument indispensable pour régler l'emploi de ces matériaux inconnus. Grâce à elle, les essais ne furent pas longtemps timides, et l'on vit bientôt des travaux inouïs de hardiesse eu égard à ce qui s'était fait précédemment, s'accomplir, grâce à la science de nos ingénieurs.

Les architectes étaient atterrés. Ils éprouvaient à la fois une horreur et une crainte pour ce métal anti-artistique qui menaçait leurs convictions et jusqu'à leur existence.

Ils furent longtemps à se remettre.

A la longue cependant les exemples de l'emploi de ce métal devenant plus nombreux, les yeux s'habituaient aux dimensions exigües, commandées par la nature de ce nouvel élément de construction. Les architectes commencèrent dès lors à admettre timidement, fonte et fer étiré, les cachant du reste avec soin, ou, si la chose n'était pas possible, les affublant de leurs vieilles formes chéries, violentées dans leurs proportions.

(1) L'Emulation est une tribune libre; nous l'avons déjà dit, nous le répétons : nos colonnes sont largement ouvertes à toutes les idées, mais il est bien entendu que si nous accordons à nos collaborateurs une entière liberté, nous leur laissons naturellement toute la responsabilité des opinions qu'ils émettent. (Note de la Rédaction.)

— 116 —

Dans l'entre-temps de grandes usines furent créées en vue de produire l'article courant nouvellement introduit dans les constructions, et des tableaux, fournis par les ingénieurs attachés à ces établissements, renseignèrent les constructeurs sur la solidité des types lancés sur le marché. Ces mêmes ateliers, montés sur un grand pied, entreprirent l'étude, au point de vue de la solidité, de toutes les formes qu'on leur soumit, et le fer de fonte ainsi que le fer étiré (ce dernier surtout) devinrent d'un emploi fréquent dans les constructions civiles.

Est-ce à dire que l'architecte en était arrivé à manier le métal comme il maniait précédemment la pierre et le bois? La réponse peut se déduire de ce fait, que le fer n'a pas encore acquis son expression propre, sa forme particulière, admise par le public comme par les spécialistes; c'est-à-dire qu'il n'est pas encore assez compris, ni par les uns, ni par les autres, pour que l'art s'en soit emparé.

L'ingénieur règne en ce moment; s'il n'exprime pas, il produit au moins; et surtout il étonne.

L'architecte qui ne sait pas, et qui de par son art ne peut pas étonner, attend que son tour vienne.

Ce tour arrivera-t-il quand on lui aura martelé l'esprit pour lui apprendre une analyse mathématique, ou bien absorbante, ou bien insuffisante? Voilà la question.

Pour la résoudre nous avons l'essai des ingénieurs-architectes, joignons-y, si l'on veut, celui des architectes-ingénieurs.

Il est cependant un fait patent; c'est que quel que soit le titre sous lequel les constructeurs seront connus à l'avenir, ils formeront toujours deux catégories bien distinctes : les premiers s'occupant de grands travaux d'utilité publique; les seconds de constructions civiles. Que les premiers, de par la nature de leurs fonctions, placent toujours au premier rang l'analyse abstraite nécessaire à l'étude des éléments peu nombreux, mais très importants de leurs travaux; et que les seconds recherchent avant tout l'étude graphique des formes que revêtent les détails très nombreux et disons-le, peu importants de leurs constructions.

Aussi inclinons-nous à croire que l'avenir pourrait bien maintenir le *statu quo* dans la grave question qui passionne pour le moment les spécialistes; et ce, par suite d'une assimilation générale des nouveaux matériaux que le XIX^e siècle nous a fait connaître. Cette assimilation pourrait permettre aux architectes futurs, parmi lesquels les véritables artistes seront toujours rares, de fournir longue et honorable carrière, alors que les théoriciens continueraient à utiliser leur talent au service des administrations publiques, ou bien à celui des industries particulières exploitant les besoins nouveaux, au grand avantage du public nombreux des bâtisseurs. J. D.

A propos de l'Exposition nationale d'Architecture

(Suite.) — Voir N° 9, col. 95.)

III

Dans sa longue existence, Jean Van Ruysbroeck traversa presque tout le quinzième siècle et fut le témoin des grands événements qui préparèrent l'époque moderne. Il vit s'effectuer la réunion des Pays-Bas sous la domination de la maison de Bourgogne et les États de cette puissante famille échoir à l'héritier de la maison d'Autriche. Lorsqu'il apprit son art, le style ogival rayonnant était généralement adopté dans l'Occident, tandis qu'à sa mort le style flamboyant avait partout prévalu.

On ne peut dire encore où l'on fit pour la première fois usage de l'arc contourné, surtout dans la décoration des fenêtres; il est remarquable que Van Ruysbroeck et De Layens l'ont employé des premiers; indépendamment de l'hôtel de ville de Louvain, la flèche de celui de Bruxelles en présente un exemple très caractéristique : les baies du dernier étage de la flèche sont, contrairement à ce qui se voit partout ailleurs, à archivolte contournée ou flamboyante.

— 117 —

Que d'hommes avaient successivement disparu dans l'intervalle de 1400 à 1485? Ils s'étaient si rapidement succédés, leurs œuvres avaient été si nombreuses, si variées, si remarquables que l'on ne put conserver leur souvenir. Tandis que les peintres célèbres sont connus, parce que beaucoup de leurs productions sont signées et que leur art a eu des biographes spéciaux, tels que Vasari en Italie et Van Mander aux Pays-Bas, les architectes de l'époque ogivale ont été oubliés, d'autant plus que l'influence du style renaissance détourna leurs successeurs de l'étude de leurs créations.

C'est de nos jours seulement et avec une peine infinie que l'on a attaché un nom à la plupart de nos monuments. Mais que de lacunes existent encore? On n'a que des données incertaines, on pourrait dire hypothétiques, sur ce Jacques Laureys dit Van Thienen, qui apparaît à la fois à Bruxelles, à Anvers, à Tirlemont. Dans cette dernière ville, il travaille, de 1391 à 1409, à l'église de Notre-Dame du Lac, dont l'admirable portail est livré à un déplorable abandon, tandis que l'Etat, la province et la ville ont prodigué les subsides pour la restauration du restant de l'édifice. Bien qu'il remplisse les fonctions de maître des maçonneries de cette église, c'est à Bruxelles que Van Thienen habita presque constamment. Parfois on l'appelle le « maître de Bruxelles », et, en effet, il travailla à notre maison communale, dont l'aile orientale fut commencée en 1402 (1).

Les architectes des ducs de Bourgogne, Mathieu Colyns, Gilles Pauwels, qui succéda à Colyns en 1435, et Corneille Lambrechts, nommé ensuite en remplacement de Pauwels (2), ont beaucoup bâti sans que l'on puisse leur attribuer un monument encore existant. Il n'en est de pas même de Gilles Van den Bossche dit Joes et de Henri De Mol dit Cooman.

Ceux-ci se succédèrent dans la charge de maître-ouvrier des maçonneries de l'église Sainte-Gudule, qui, après eux, fut donnée à Van Ruysbroeck, puis à Jean Vander Eycken. Au XV^e siècle, on finissait les tours et la nef de notre collégiale, qu'un tableau du Louvre (le n° 589 du catalogue de la galerie, école flamande), tableau de l'an 1440 environ, nous montre avec sa tour de droite ou tour méridionale encore incomplète, n'ayant que trois étages au lieu de quatre. Ceux qui dirigeaient la construction de l'église avaient leur atelier sur un terrain contigu à la chapelle Saint-Michel, démolie au siècle dernier et qui formait le coin de la plaine Sainte-Gudule et de la Treurenberg. On appelait ce local de *logien*, « les loges », et c'était là que l'on emmagasinait et préparait les pierres avant de les mettre en place (3). Ce nom de « loges » ne doit pas faire songer à des loges maçonniques; du moins rien n'atteste qu'il ait existé en Belgique, au XV^e siècle, des associations secrètes s'occupant d'idées philosophiques. Il semble plutôt que la franc-maçonnerie a, au XVIII^e siècle, emprunté à l'organisation ancienne des corps de métiers cette dénomination de *loge*, comme elle s'est approprié également des détails de costume, d'organisation et de pratique.

Joes et Cooman furent tous deux conseillers communaux à Bruxelles, l'un en 1424, en 1442, en 1447 et en 1452, l'autre en 1448, en 1454, en 1458 et en 1461; le premier fut, en outre, receveur en 1440, et le second, deuxième bourgmestre ou bourgmestre plébéien en 1468. Ils étaient amis, puisque, de concert, ils fondèrent dans l'église Sainte-Gudule, en 1459, l'autel de Saint-Jérôme sous le doxal ou jubé. Tous deux étaient des gens très religieux. L'un, Joes, se plut, pendant quarante ans, à favoriser de ses dons la chartreuse de Hérimmes près d'Enghien, où il voulut être enterré dans le vestiaire, sous un tableau, la *Vision de saint Grégoire*, que le couvent devait à sa

(1) Voir l'Histoire de Bruxelles, t. III, p. 38.

(2) Corneille Lambrechts, charpentier, était déjà, en 1440, l'un des maîtres ouvriers en Brabant du duc Philippe de Bourgogne. Il avait pour suppléant ou lieutenant maître Jean Thuis. Comme Lambrechts, ou comme le disent les actes rédigés en français, Lambert, était malade et faible de corps, à tel point qu'il ne pouvait exercer ses fonctions, on alloua à Thuis le même appointement, c'est-à-dire 85 *peeters* par an et on lui assura sa vie durant la survivance de Lambrechts (5 novembre 1456). Celui-ci étant venu à mourir, les mêmes avantages lui furent attribués définitivement (le 13 avril 1461).

(3) Voir l'Histoire de Bruxelles, t. III, p. 233.

libéralité (1). Quant à Cooman, il institua, avec son père d'abord, en 1439, puis seul, en 1451, dans l'église d'Assche, des messes également placées sous l'invocation de saint Jérôme (2).

Ces deux maîtres furent également l'un et l'autre architectes de l'église d'Anderlecht. Joes fut nommé en cette qualité en 1433-1434 (3); de plus ce fut sous sa direction que s'élevèrent, en 1455, les bâtiments de la chartreuse de Scheut, près de Bruxelles. Il mourut le 10 février 1459-1460, et Cooman en 1470. Celui-ci doit avoir pris une part considérable à la construction de l'église conventuelle de Sept-Fontaines, près d'Alsemberg; ce fut lui qui, le 4 octobre 1426, acheta, au nom des religieux, cinq journaux de terres situés à Braine-l'Alleu, avec le droit d'en extraire des pierres pendant un terme de cent années.

On peut considérer ces deux hommes comme ayant constitué avec Van Ruysbroeck le noyau de l'école bruxelloise d'architecture. Ils laissèrent un grand nombre d'élèves ou d'imitateurs, comme maître Guillaume De Vogel, architecte de la ville; son fils, maître Herman, qui l'avait remplacé en 1469; Guillaume d'Oyenbrugge, par qui fut bâtie à Bruxelles, en 1463, la Porte à peine perdue, au milieu de la rue de Flandre, porte incendiée en 1727; Jean Van Everghem, qui succéda à Van Ruysbroeck en qualité d'architecte du duc de Brabant, continua l'église d'Anderlecht, éleva la tour de Sainte-Walburge, d'Audenarde, etc.

Un rôle non moins important fut joué à Louvain par Sulpice Van Vorst, puis par Mathieu de Layens. Originaire de Diest, où des membres de sa famille ont occupé des fonctions considérables, Sulpice ou, comme on l'appelle aussi, Plissis Van Vorst ou Van Diest, y fut d'abord architecte de la collégiale, si remarquable par la richesse et la délicatesse de l'ornementation de quelques-unes de ses parties. Il en commença le grand chœur en 1417, travailla ensuite à la tour et dirigea les travaux jusqu'en 1438 (4). On le trouve aussi à Tirlemont, où il continuait l'édification de la tour de Notre-Dame du Lac en 1426. Mais, nommé architecte de la ville de Louvain en 1425, ce fut à cette cité, qui s'embellissait alors d'une manière prodigieuse, qu'il se consacra surtout jusqu'à sa mort, arrivée le 19 septembre 1439. Il éleva plusieurs des tours des remparts, mérita, en 1434, une gratification de 13 florins d'or pour les soins qu'il apporta à la reconstruction des ponts de la Dyle, et construisit, près de l'hôtel de ville actuel, un corps de logis dont on posa la première pierre le 31 mars 1438-1439 et qui ne fut achevé qu'en 1442 (5).

Ce fut Jean Keldermans, de Malines, à qui Lierre doit une partie de sa belle collégiale, qui le remplaça en qualité d'architecte communal, et celui-ci eut pour successeur, quelques années après, Mathieu De Layens, l'une des gloires de la Belgique à cette époque. La vie de cet artiste n'est qu'une longue suite de travaux importants et qui attestent l'excellence et la fécondité de son talent. La ville de Louvain, pour laquelle il travailla, en 1432, à la construction d'une nouvelle écluse de la Dyle, lui confia les fonctions d'architecte le 21 mai 1445, et il les remplit jusqu'en 1485. A ce titre, il recevait un traitement fixe de 13 florins et une robe ou vêtement, par an, mais il était indemnisé pour ses voyages et, de plus, il ne dédaignait pas de travailler lui-même comme maçon, moyennant 12 placques en été et 8 placques en hiver.

Ce fut en 1448 qu'il fit les plans du bel hôtel de ville de Louvain, dont la première pierre fut posée, le 29 mars, par le lieutenant-maire et par le bourgmestre Henri Van Linter. Il reçut cinq écus guillelms, soit environ 48 francs, pour en tracer les plans, et il exécuta, en outre et pour une partie, les épures ou modèles en bois qui servaient aux entrepreneurs et aux ouvriers. Son activité ne se concentra pas sur ce monument, et c'est à lui aussi que Louvain dut : en 1462 sa colossale Tour à peine perdue, qui s'élevait sur les remparts du côté de Malines; en 1480 le bel édifice dit de la Table Ronde, malencontreusement démolé de nos jours, et enfin une partie de la splendide collégiale de Saint-Pierre. Appelé à Mons pour concourir à l'édification de Sainte-Waadruc, cette autre merveille de l'art ogival, dont la première pierre fut placée le 13 mars

(1) Voici un passage curieux, encore inédit jusqu'à présent, qui expose en quelques mots les traits principaux de la biographie de Joes: *Anno 1439 obiit quarto idibus februarii specialis amicus hujus domus magister Egidius Joes, architectus fabricæ ecclesie Sancte Gulde Bruzellensis, vir valde idoneus et devotus, et fecit multa bona huic domui tam in consiliis eorum ordinantiis edificiorum quam in auxiliis et ministrando multos lapides, et frequenter mittendo pitancias sive pecunias per annum. Ipse fuit plus quam quadraginta annis amicus hujus domus et jacet sepultus in nova vestiario ad latus altaris sub visione Gregoriana, quam ipse donavit, et etiam hostium sacrarie cum lapidibus et imaginibus, et ultimo dedit duos ciliaros pro pitancia in die anniversarii sui ministrando.* Beelthen, *Chronique de la chartreuse de Hérimus*, t. 36.

(2) Gilles De Mot surnommé Coeman et son fils Henri fondèrent dans l'église d'Assche un cantuaire en l'honneur de saint Jérôme, chargé de deux messes par semaine, à célébrer l'une le dimanche et l'autre le mardi, et s'en réservèrent la collation, à eux et à leurs descendants, par un acte passé à Assche, le 19 mai 1439, en présence de plusieurs personnes, et en particulier de Guillaume d'Assche, prévôt de l'église Saint-Pierre, de Louvain. Cette première fondation fut augmentée par maître Henri, fils de Gilles précité et de Marguerite Van der Nederie-Alfhenen, qui, le 14 décembre 1451, porta le nombre des messes à quatre. Notre architecte prit pour femme Catherine Van den Bossche et eut, entre autres enfants, deux fils : l'un nommé Henri comme lui, l'autre portant le nom de son aïeul, Gilles. Cette famille avait de grands biens à Assche, à Cappelle-Saint-Uric, à Bodeghem-Saint-Martin.

(3) *Histoire des environs de Bruxelles*, t. 1^{er}, p. 43.

(4) Voir Raymaeckers, *Het kerkelyk en tieftadig Diest*, passim.

(5) Pour tout ce qui concerne Louvain, il faut consulter l'ouvrage de Van Even : *Louvain monumental*.

1460; à Léau, en 1482, pour construire le baptistère de l'église Saint-Léonard; en 1483, à Diest, pour contrôler les travaux de l'église Saint-Sulpice; en 1470, pour diriger ceux de Notre-Dame du Lac, de Layens se montra partout constructeur actif, scrupuleux, habile. Il mourut en 1494, laissant plusieurs enfants nés de sa femme, Catherine Van der Meeren (1).

On pourrait encore mentionner Walter Coolman, qui éleva cette énorme tour de la collégiale de Saint-Rombaut, masse grandiose qui s'aperçoit de bien loin aux alentours de Malines et semble dominer, comme une citadelle, toute la belle contrée où le Rupel a creusé son vaste lit. Ce fut le 22 mai 1482 que l'on posa la première pierre de cette tour, tandis qu'à Lierre on bâtissait Saint-Gommaire, et qu'à Anvers on continuait l'œuvre de Jean Appelman. Il semble qu'il y avait en Belgique comme une rivalité d'expansion. Epousant, en quelque sorte, les passions et les intérêts de leur ville natale, les constructeurs semblaient rechercher les combinaisons architecturales les plus hardies, afin de ne paraître céder sous aucun rapport à leurs célèbres rivaux.

Cette émulation répandait au loin le renom de la patrie et de notre petit pays, où l'on bâtissait avec tant d'ardeur, où chaque année, pour ainsi dire, on posait la première pierre d'un monument somptueux et élégant, sortaient des travailleurs qui propageaient avec succès les méthodes enseignées dans nos ateliers. En France, où le zèle pour les bâtisses semblait arrêté, où peu de monuments importants s'élevèrent pendant le XV^e siècle, parce que le pays se ressentait encore des ravages de la guerre de cent années soutenue contre l'Angleterre, le style flamboyant, généralement adopté aux Pays-Bas, ne se répandit que lentement. Plus d'un Flamand ou, si on veut, plus d'un Belge y fut appelé comme architecte. J'ai cité le fils aîné de Van Ruysbroeck; je m'en tiendrai à cet exemple important.

En Espagne, toute une colonie de Bruxellois partit pour la ville métropolitaine de cette contrée, Tolède, où elle fut probablement appelée. Nos écrivains, nos archives se taisent à ce sujet, mais on a, pour suppléer à leur silence, le témoignage des auteurs espagnols. Grâce à ceux-ci, Bruxelles peut s'enorgueillir d'avoir été la patrie de deux architectes de talent : Anequin de Egas (ou des Chènes), de son vrai nom Jean Van der Eycken, et Jean Guas, ou plutôt Was (car les Espagnols ne connaissent pas le *w*), dont la famille, en partie patricienne, en partie plébéienne, existait dans nos murs depuis le XIII^e siècle; un des membres de cette lignée, sire Pierre Was, s'illustra dans les combats de mer livrés par un bâtard de Bourgogne aux flottes turques pendant les dernières années de Philippe de Bourgogne.

La vieille cité de Tolède montre avec orgueil à l'étranger sa magnifique cathédrale, sa belle église et son cloître de Saint-Jean de Los Reyes ou des Rois et son hospice des enfants abandonnés. Des Belges ont attaché leur nom à ces édifices remarquables. A la cathédrale, travail gigantesque auquel se sont fatiguées plusieurs générations, on admire surtout le portail dit la *Porte des Lions*, dont les profondes voussures, chargées de statues de saints et de statuettes d'anges, offrent une imitation parfaite de ces portails dont nos églises et nos hôtels de ville présentent tant de beaux modèles. Egas, nommé en 1459 maître des œuvres de la cathédrale de Tolède, élevé ce portail avec l'aide d'un grand nombre de sculpteurs de talent : Jean et Pierre Guas (ou Was), François Arenas (Van de Sande), François de las Cuevas, etc.; il resta en fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en 1494. C'est probablement le même artiste que ce Vander Eycken qui exécuta, en 1448, quelques sculptures pour l'hôtel de ville de Louvain, et fut payé à l'égal de Mathieu De Layens.

Jean Guas ou Was ne tarda pas à se distinguer à son tour. Ce fut à lui que la reine Isabelle de Castille et son mari, le roi Ferdinand d'Aragon, s'adressèrent, en 1477, pour avoir le plan du temple qu'ils voulaient élever en l'honneur de saint Jean, comme souvenir de leur victoire de Toro sur les Portugais. Lorsque l'architecte présenta ses dessins à Isabelle, elle n'en fut pas satisfaite et, ajouta-t-on, adressa à l'artiste cette observation désobligeante : « La belle merveille que vous m'avez fait là. » C'est alors que Guas, outré de dépit, conçut l'idée magnifique qu'il mit à exécution dans le temple dédié à Saint-Jean des Rois (*San Juan de los Reyes*). Isabelle en pressa l'achèvement avec ardeur et, si l'on en croit une allégation évidemment exagérée, y fit travailler jusque 126 maîtres tailleurs de pierre. Après la prise de Grenade elle ordonna d'y déposer, comme trophée de son triomphe sur les Maures, les chaînes des captifs chrétiens délivrés à Malaga et Almeria.

L'extérieur de l'église a été précipitamment achevé, du temps de Philippe II, et ne correspond pas à l'intérieur, qui forme un vaisseau unique de 56 mètres de long. Le transept surtout est d'une richesse inouïe, et l'on ne peut y contempler sans admiration d'énormes écussons aux armes de Castille et d'Aragon, surmontés de têtes d'aigles et accompagnés des emblèmes royaux : le nœud gordien et la faisceau de flèches. Cette ornementation, dont je ne connais pas d'autre exemple, produit un effet extraordinaire. Tout à l'entour du temple, au-dessus des arcades, court, en grandes lettres sculptées, une longue inscription rappelant la fondation de l'édifice. Le chœur constitue également

(1) Dans un acte du 5 janvier 1479 les enfants de Georges Van der Meeren d'Attenhoven (près de Landen) promettent qu'une cession consentie par eux sera approuvée par leur sœur Catherine, femme de maître Mathieu De Layens. Celui-ci était appelé parfois maître Mathieu Van Loven ou de Louvain.

une merveille, et tous ceux qui ont visité l'Espagne centrale se sont étonnés à la vue du cloître de Saint-Jean, malheureusement mutilé, mais d'une richesse, d'une grâce, d'un effet pittoresque presque sans exemple. Dans l'église et plus encore dans le cloître, le style plataresque se mêle au style gothique. « Sans être tout à fait le nouveau mode, dit un voyageur, ce n'est « pourtant déjà plus l'ancien; l'ogive règne bien encore, mais « la ligne s'arrondit et aspire au cercle. »

Guas est, paraît-il, représenté avec sa femme, son fils François et leur fille dans l'église de Saint-Just et du Saint-Pasteur, dans la deuxième chapelle à droite en entrant par la porte principale. On y lit sur l'imposte cette inscription : « Cette chapelle fut faite par l'ordre d'honoré sieur Jean Guas, maître principal de la première église de Tolède et maître mineur « (ou en second) des œuvres du roi don Ferdinand et de la « reine dona Isabelle, lequel fit San Juan de los Reyes, et « cette chapelle fit construire Marine Juarès, sa femme. » La chapelle, dite autrefois de la Purification et depuis de la Trinité, avait un bénéfice qui était à la collation de la famille de la fondatrice. Sa petite-fille Anne, fille de François Guas, légua cette collation à un habitant de Madrid, dont le nom trahit l'origine flamande, don Francisco de Rosas Van Onchem. En mourant, en 1597, elle fonda trois messes par semaine, que disait le titulaire du bénéfice de Jésus à la Colonne.

Anequin de Egas ou Jean Van der Eycken eut, entre autres enfants, un fils nommé Hendrique ou Henri, architecte de la cathédrale de Tolède de 1495 à 1534. Aucun maître n'exerça de son temps plus d'influence, et son talent s'affirma surtout dans la porte d'entrée de l'hospice des enfants abandonnés de Tolède, aujourd'hui l'Ecole militaire. « On peut dire, déclare « un critique, que la nature avait doué Hendrique d'un sentiment exquis d'élégance. » Mais ce descendant de nos vieux constructeurs, influencé par la Renaissance, abandonna l'art ogival : le style dont il a fait usage est celui que l'on appelle *plataresque* et qui se compose d'un heureux mélange des formes imitées de l'art gréco-romain et de l'ornementation surchargée des dernières constructions des Musulmans de la péninsule espagnole. Dans ce genre mixte, où l'on a poussé la richesse jusqu'à l'exubérance, Hendrique de Egas se distingue par un goût exquis, où la variété et la simplicité des ornements se marie avec succès à une sobriété de bon aloi.

On se demandera sans doute la cause première de cette fécondité du Brabant en architectes renommés et capables. Un pareil fourmillement ne se produit pas au hasard. Peut-être doit-on en chercher l'origine dans le grand nombre et la variété des matériaux existant dans le sol de la Belgique et en particulier en Brabant. Au moyen âge on exploitait dans nos environs beaucoup de carrières, les unes groupées sur les collines qui s'étendent de Dilbeek et Berchem-Sainte-Agathe vers Laeken et Grimberghe, à l'ouest de la Senne, ou, de l'autre côté de la rivière : à Evere, à Haeren, à Machelen, à Dieghem, et encore plus à l'est, vers Saventhem. Au nord de Louvain, c'était surtout à Rotselaer, à Langdorp, à Schaffen, que l'on extrayait du sol ces grès rougeâtres, connus sous le nom de grès d'Aerschot, dont on a fait usage pour la plupart des monuments de la vallée du Démer. Léau et Tirlemont doivent aussi à des champs de leur voisinage la plus grande partie des pierres qui ont servi à bâtir leurs temples et leurs autres édifices, et, dans la Hesbaie, on a fait un emploi fréquent de la pierre jaune de Lincent. Déjà à cette époque, on utilisait aussi la pierre blanche de Goberhange, si recherchée aujourd'hui pour les restaurations d'anciens édifices, et la pierre bleue des Ecaussines et des localités du voisinage. La brique, dont l'emploi exclusif prédominait en Flandre, était réservée pour l'intérieur des murs, comme on peut encore s'en assurer dans notre hôtel de ville.

A Bruxelles, en particulier, on se servait pour les revêtements de maçonneries de pierres de Dieghem; la pierre de Bruxelles, et sous ce nom on désignait surtout le produit des carrières ouvertes dans la banlieue de la ville, servait de préférence pour tout ce qui était moulure ou ornementation, comme archivolte de porte, chambranle et meneau de fenêtre, dais, pinacle, etc. La pierre d'Evere et de Haeren, plus tendre que celle de Dieghem, de Saventhem et de Woluwe, était regardée comme de qualité inférieure. L'une et l'autre se convertissaient en chaux, en partie sur les lieux mêmes, en partie à Bruxelles, où il exista des fours à chaux, appartenant pour une fraction au métier des maçons, tailleurs de pierre, sculpteurs et ardoisiers (ou des Quatre couronnés), dans la rue de Laeken, près de la rue Van der Elst. Les inconvénients d'établissements pareils ayant été signalés, le magistrat interdit, le 5 mars 1415-1416, d'en installer de nouveaux en cet endroit, et bientôt l'on n'en trouva plus qu'au delà de la Petite porte de Laeken, c'est-à-dire au nord des terrains où furent pratiquées dans la suite les rues du Canal et du Pont-Neuf.

Tout ce qui concernait la taille et la vente des pierres et de la chaux était réglementé. Un surveillant de la fabrication et du commerce de la chaux fut institué par les magistrats communaux, de l'avis des jurés et des anciens du métier de la maçonnerie, le 17 juin 1384. Tout ouvrage exécuté par les tailleurs d'images (ou sculpteurs) et les tailleurs de pierres était examiné par les jurés ou doyens du métier, ainsi que ce qui sortait ouvrage des carrières d'Evere, de Dieghem et des environs. Accoutumés à ce contrôle rigoureux, habitués dès leur jeunesse à façonner ou à voir façonner les matériaux dont ils devaient faire usage, nos architectes parvenaient facilement à en tirer le meilleur parti possible et acquéraient une expérience précieuse. Leurs constructions, admirées encore après quatre siècles, attestent qu'ils ne se bornaient pas à dessiner

ou à faire dessiner de beaux plans, qu'ils soignaient les moindres détails des constructions, qu'ils ne dédaignaient pas de tout contrôler, et de manier, au besoin, soit la truelle, soit le ciseau du sculpteur.

A cette époque où tant de grands et de beaux édifices se construisaient, le souverain des Pays-Bas ne limitait pas ses libéralités aux monuments de ses États et donnait une preuve de générosité qui mérite d'être recueillie. Près de deux siècles s'étaient écoulés depuis que l'archevêque Conrad de Hochstaden avait posé la première pierre de la cathédrale de Cologne, et l'on était loin encore de l'achèvement de ce beau temple, qui n'a été terminé que tout récemment. On avait recommencé à y travailler lorsque, en 1444, le duc Philippe de Bourgogne fit payer 100 livres de vieux gros, soit 798 livres 16 sous de gros de Flandre, « en aide des nouveaux travaux de l'église des « Trois-Mages, de Cologne ». Si d'autres souverains avaient imité son exemple, un élan nouveau se serait probablement produit, et il n'aurait pas fallu attendre le dix-neuvième siècle pour voir l'achèvement de la belle basilique qui annonce au loin la reine des villes rhénanes.

(A continuer.)

ALPHONSE WAUTERS.

Société Centrale d'Architecture de Belgique

Assemblée générale du 7 novembre 1884.

PRÉSIDENCE DE M. DUMORTIER.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est approuvé.

M. le Président adresse, au nom de l'assemblée, des félicitations à M. Jean Roschaert à l'occasion de sa nomination de conseiller communal d'Anderlecht.

Il annonce que M. Barre, Président de la Société des architectes de la Seine-Inférieure, nous a adressé sa carte et ses compliments de condoléance au sujet du décès de M. Alphonse Vandepereboom, ministre d'Etat, membre d'honneur de notre Société, aux funérailles duquel une nombreuse députation de membres s'est rendue le 12 octobre dernier.

Il informe l'assemblée de l'envoi du règlement du concours adopté dans la dernière assemblée, à toutes les administrations communales, aux évêchés, aux bureaux des hospices et aux conseils de fabriques des principales villes du pays.

Il communique une lettre de la Société régionale des architectes du département du Nord de la France, nous demandant de lui communiquer le règlement des concours et les discussions qui en ont précédé l'adoption.

M. le Secrétaire lit un extrait d'une brochure de M. E. Corroyer, architecte du gouvernement français, dans laquelle il est parlé avec force éloges de la Société centrale d'Architecture, de ses travaux et de ses excursions à l'étranger.

M. le Président donne lecture d'un article intitulé : *Histoire de dix ans*, destiné à la première livraison de la X^e année du journal *l'Emulation*. Cet article est chaleureusement applaudi.

Il notifie à l'assemblée le don fait à la Société par M. Jamaer, architecte communal, d'une photographie de la porte d'entrée de l'hôtel du Gouvernement provincial, rue du Chêne, qui va être démolie.

L'assemblée aborde ensuite son ordre du jour et prend successivement les résolutions suivantes :

1^o Dans le but de créer une collection de dessins d'architecture et d'étendre en Belgique le goût du dessin architectural fort délaissé chez nous, la Société demandera à nos confrères de l'étranger de lui faire don d'un de leurs intéressants dessins; des lettres leur exprimant ce désir seront adressées aux principaux architectes de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, etc.

2^o Une excursion à Amsterdam dans le but de visiter l'exposition des projets envoyés au concours de la nouvelle bourse aura lieu à la fin du mois un jour à fixer dès que l'administration communale de cette ville nous aura fait connaître la date de l'ouverture de cette exposition.

3^o La Société adressera à la Société académique des architectes de Lyon les trois dernières années de *l'Emulation*, en échange de leur Bulletin annuel qu'ils nous ont gracieusement envoyé.

La Société décide ensuite de célébrer, comme d'usage, par un banquet, qui aura lieu le 21 décembre à 7 heures, à l'hôtel de la Poste, le XII^e anniversaire de sa fondation.

M. Saintenoy donne lecture de son rapport sur l'excursion en Normandie en mai dernier. Ce rapport, très volumineux et élégamment écrit, est écouté avec une attention soutenue et un véritable plaisir par l'assemblée, qui émet le vœu de le voir publier dans *l'Emulation*.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

Pour extrait conforme :

Le Secrétaire,
G. MAUKELS.

Le Président,
V. DUMORTIER.

EXCURSION A JODOIGNE, TIRLEMONT ET LÉAU.

Le 22 juin dernier, 35 membres de la Société Centrale d'Architecture auxquels s'étaient jointes quelques personnes étrangères, se rendaient à Jodoigne pour visiter le château de M. Dufoer-Bey, récemment construit d'après les plans de notre confrère Emile Janlet.

En descendant du train, à peine arrivés sur la chaussée qui

passé à proximité de la gare, nous apercevons le château et, disons-le franchement, vu de loin, l'ensemble ne répond pas à notre attente; il n'a pas dans ses masses l'allure d'un grand château, et la multiplicité des détails, que l'on découvre de plus en plus en en approchant, accentue davantage l'aspect un peu petit de cette résidence princière.

La façade latérale qui fait face à la chaussée est d'un effet pittoresque, l'entrée secondaire est accusée par une galerie dont les colonnes sont trop lourdes; cette galerie est surmontée d'une serre d'aspect oriental tout en fer forgé dont la maigreur contraste étrangement avec l'aspect lourd des parties avoisinantes. Une tour d'angle, contenant l'escalier dérobé, bien accusé par des fenêtres disposées en gradins, est élégante mais son couronnement ne nous paraît pas heureux.

La façade vers les serres comprend une partie centrale en arrière-corps sur deux pignons; la galerie centrale au rez-de-chaussée nous semble écrasée et n'est pas suffisamment reliée avec le premier étage, le couronnement de l'arrière corps, composé d'une horloge flanquée de deux lucarnes et les pignons, surtout celui de droite, à pans coupés avec de très lourds encorbellements à la partie supérieure sont très discutés; les lucarnes qui ornent la toiture sont gracieuses.

Les critiques qu'on vient de lire s'appliquent en général aux deux autres façades où l'on trouve à côté de motifs élégants et de bon goût, des détails d'une lourdeur indiscutable. En résumé, nous regrettons de devoir le dire, mais on sait combien nous avons l'amour de la sincérité, l'ensemble et les détails extérieurs n'ont pas plu à la plupart d'entre nous.

Le mérite artistique d'un grand nombre d'autres œuvres dues au talent indiscutable de M. E. Janlet ne se retrouve pas dans celle-ci autant que nous l'aurions désiré.

L'intérieur au contraire, à part peut-être quelques cheminées monumentales qui ont essuyé quelques critiques, a été unanimement goûté. Le hall notamment, sur lequel débouche magistralement un grand escalier dont la balustrade est originale, présente un aspect superbe.

Les salons, la salle à manger, le fumoir, le bureau, etc., sont conçus et décorés avec le goût que sait déployer notre confrère M. Janlet dans la plupart de ses œuvres.

La disposition générale du rez-de-chaussée est habilement combinée, les installations du sous-sol réunissent tout ce que peuvent réaliser, en vue du confort, les découvertes et les inventions les plus récentes.

Quant à l'étage nous n'avons pu le visiter.

Revenus à Tirlemont, nous y avons vu deux églises assez intéressantes pour l'archéologue, mais d'un intérêt secondaire au point de vue architectural; les tours romanes cependant ont des silhouettes heureuses.

Le temps nous a fait défaut pour visiter en détail ces deux monuments; le but principal du voyage étant d'ailleurs la petite ville de Léau où nous sommes arrivés vers 3 heures.

L'hôtel de ville construit sous le règne de Charles-Quint a été souvent décrit et nous en avons publié la façade et un projet de restauration du perron. (Pl. 33 et 34, 3^e année).

L'église Saint-Léonard avec son chœur original et la construction étrange qui lui sert de sacristie nous a vivement intéressés. Cette église de dimensions très modestes, date du XIII^e siècle; elle constitue un véritable musée d'art et d'antiquités: son tabernacle, ce bijou d'architecture et de sculpture que nous croyons unique en Europe; ses dinanderies: lutrin, chandelier à sept branches, lustres, etc., ses stalles, ses retables merveilleusement sculptés constituent autant de chefs-d'œuvre que nous comptons bien publier un jour dans les *Vestiges de notre art national*.

Léau mérite plus d'une visite et c'est en nous promettant d'y retourner quelque jour que nous sommes rentrés le soir à Bruxelles.

(Extrait du Rapport présenté par M. L. De Rycker à l'assemblée générale du 5 septembre 1884.)

A nos Confrères de la Chambre syndicale des architectes.

La Société centrale d'Architecture a eu l'honneur de vous adresser à deux reprises différentes à un an d'intervalle, pour être soumis à votre examen, son rapport sur l'utilité d'instituer en Belgique un diplôme d'architecte et de créer une école spéciale d'architecture. Elle espère encore que vous lui ferez savoir un jour quelle suite a été donnée à cette communication et l'avis de votre association sur ce travail ainsi que sur le projet de requête à adresser aux Chambres législatives qu'elle a, en même temps, soumis à vos signatures.

AUDIENCES MINISTÉRIELLES.

Une députation des membres de la Société Centrale d'Architecture, présentée par M. le représentant Delbecque, a été reçue le 14 novembre par M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

Le but de cette audience était d'exposer à M. le Ministre l'utilité des concours publics et d'obtenir que les bâtiments à ériger par l'Etat ne soient plus toujours confiés aux mêmes architectes.

M. Thonissen a fait à nos délégués l'accueil le plus aimable. « Soyez persuadés, Messieurs (leur a-t-il dit en terminant un entretien assez long), que je ne permettrai jamais aucun acte de favoritisme, aucune injustice; je recevrai toujours avec bienveillance toute requête qui, comme la vôtre, sera dictée par des sentiments de justice et d'équité.

« Je vous promets de mettre au concours public toutes les constructions que mon département pourrait faire édifier et d'examiner si, comme vous me le demandez, il n'y a pas lieu, pour le Gouvernement, d'engager par voie de circulaire les administrations provinciales et communales à en agir ainsi. »

A l'issue de cette audience, la députation s'est rendue dans le même but, auprès de M. le Ministre de l'Agriculture et des Beaux-Arts qui a bien voulu aussi lui promettre d'examiner attentivement sa demande qu'il trouvait fort juste et de rechercher les moyens d'y donner satisfaction.

Nous sommes heureux d'enregistrer ce nouveau succès de la Société Centrale d'Architecture. Nous adressons l'expression de nos sentiments de profonde gratitude à MM. les Ministres et nos plus vifs remerciements à M. le représentant Delbecque pour le bienveillant appui qu'il nous a donné en cette circonstance.

JURISPRUDENCE

Nos abonnés liront avec intérêt le jugement intervenu dans l'action intentée par M. Beyaert à la *Revue d'Architecture de Liège*, procès dont notre publication a rendu compte sommairement il y a un mois.

Il consacre la propriété intellectuelle des œuvres architecturales qui jusqu'à aujourd'hui semblait ne point résulter de la loi.

C'est M. l'avocat Janlet, du barreau de Bruxelles, qui l'a obtenu. Défendant avec beaucoup de talent et de conviction les intérêts de son client, M. Janlet a défendu ceux de tous les artistes. Nous sommes heureux de lui adresser au nom de nos confrères nos sincères remerciements et nos plus vives félicitations.

Voici le jugement rendu par le Tribunal de commerce de Liège :

« Attendu que les articles un, deux, trois et sept du décret du dix-neuf, vingt-quatre juillet 1793 accordent la protection de la loi et reconnaissent la propriété artistique au profit des auteurs d'écrits en tous genres, compositeurs de musique, peintres, dessinateurs, et des auteurs de toutes autres productions de l'esprit ou du génie appartenant aux beaux-arts;

« Attendu que le texte et l'esprit de ce décret ne permettent pas de douter qu'il est applicable aux architectes dont l'œuvre pourrait être considérée comme une production de l'esprit ou du génie; que vainement on objecte que les architectes ne sont pas spécialement cités dans l'énumération des artistes auxquels le législateur reconnaissait une propriété artistique et littéraire, puisque les sculpteurs ne sont pas non plus compris dans cette énumération, bien que le décret de 1793 leur soit applicable ainsi que l'a décidé une jurisprudence constante;

« Attendu qu'en toute hypothèse le but du décret de 1793 a été de garantir aux auteurs la propriété de toute création émanant de l'esprit ou du génie sous quelque forme que cette création se manifestât;

« Qu'ainsi, au point de vue de l'esprit de ce décret, il est hors de doute que l'architecte doit être protégé comme le peintre et le sculpteur contre la contrefaçon de son œuvre;

« Attendu qu'il y a lieu de distinguer d'ailleurs dans la production de l'architecte la production qui est du domaine de la pratique courante, qui résulte directement de l'enseignement donné dans toutes les écoles ou académies, et la production qui est le résultat d'études spéciales, de connaissances exceptionnelles et qui par cela même revêt un caractère marqué d'individualité;

« Attendu qu'une production de cette nature est évidemment une création et que cette création, quand elle appartient aux beaux-arts, doit tomber directement sous l'application du décret de 1793;

« Attendu qu'il est incontestable que l'édifice de la Banque Nationale à Anvers est une création de cette nature dont le caractère artistique ne peut être méconnu;

« Que ce fait est démontré par la publication même du monument dans la revue imprimée par les défendeurs;

« Que cette revue éditée avec luxe et grands frais n'a pour but que de reproduire les spécimens les plus beaux et les plus parfaits de l'art architectural belge et qu'en publiant en diverses planches l'ensemble et les détails du monument élevé par le demandeur pour la Banque Nationale d'Anvers, les défendeurs prouvent par le fait même le caractère artistique spécial qui s'attache à l'œuvre du demandeur;

« Attendu que les considérations ci-dessus édictées établissent que le demandeur a la propriété artistique du monument reproduit par les défendeurs;

« Que dès lors, cette reproduction faite sans l'autorisation du demandeur est illicite, et doit être réprimée, le demandeur ayant seul le droit de tirer profit de son œuvre;

« Attendu que le préjudice causé au demandeur sera suffisamment réparé par la condamnation des défendeurs aux dépens et par la publication du présent jugement dans cinq journaux belges au choix du demandeur et aux frais des défendeurs;

« Pour ces motifs :

« Le tribunal rejetant toutes conclusions contraires dit pour droit, que les défendeurs ont porté atteinte à la propriété artistique appartenant au demandeur en ce qui concerne le monument de la Banque Nationale à Anvers, en reproduisant sans son autorisation, cet édifice dans le recueil im-

« primé par eux sous le titre de *Revue de l'architecture en Belgique* ;

« Autorise le demandeur à faire publier le présent jugement, motifs et dispositif, dans cinq journaux de la Belgique, à son choix et aux frais des défendeurs, ces frais récupérables sur le vu des quittances des éditeurs ;

« Condamne les défendeurs aux dépens, liquidés à quarante-quatre francs cinquante centimes, non compris le coût du présent jugement ;

« Fait au Tribunal de commerce séant à Liège et prononcé en séance publique du jeudi vingt-deux novembre mil huit cent quatre-vingt trois ;

« Présents :

« MM. Victor Francotte, juge, faisant fonction de président, le titulaire étant légalement empêché ; Emile Baar, juge ; Gilles Waleffe, juge suppléant, et Grégoire, greffier.

« (Signés) Victor Francotte, Grégoire.

« Mandons et ordonnons :

« A tous huissiers, etc., etc.

Plaidants : M^e Janlet, du barreau de Bruxelles, pour le demandeur Beyaert contre : M^e Mahieu, du barreau de Liège, pour le défendeur Pierre.

OEUVRES PUBLIÉES

Pl. 34 à 42. — *Eglise de Saint-Amand à Stuyvenberg (Anvers)*, par feu LOUIS BAEKELMANS.

Nous donnons les plans, coupes et façades d'une de nos églises les plus intéressantes, construites par un jeune architecte enlevé trop tôt aux arts : Louis Baekelmans. Nous croyons presque inutile de faire ressortir les qualités qui recommandent ce travail à l'attention de nos lecteurs. Tous les artistes remarqueront la belle disposition du plan, — la jolie combinaison des communications du chœur avec les sacristies, l'effet pittoresque qui doit résulter de l'agencement des voûtes des petites chapelles, — l'effet exceptionnellement grandiose des entrées latérales, où l'auteur a pris en même temps une disposition ingénieuse pour éviter les courants d'air.

Si l'on passe à la coupe de l'édifice, on sera frappé de sa belle ordonnance et de ses proportions heureuses.

On remarquera, enfin, l'aspect à la fois élégant et original des façades, — l'entrée, que l'architecte a placée sous la tour, — et la disposition de la tour sur le côté qui enlève immédiatement à l'édifice l'aspect de monotonie et d'uniformité des églises ordinaires. Une harmonie complète règne dans tous les détails de la construction, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Par la simplicité de ses moyens comme par sa richesse d'effet, elle mérite incontestablement d'être citée parmi les modèles du genre.

Il est utile d'ajouter que Baekelmans a su produire cette richesse d'effet avec des ressources bien modestes ; en effet, l'église Saint-Amand qui mesure hors d'œuvre : 1877-15 mètres carrés, dont 100 mètres environ pour la sacristie, n'a coûté que 643,000 fr., soit 350 fr. le mètre carré pour l'église et 300 fr. le mètre carré pour la sacristie. Aussi n'employa-t-il la pierre qu'aux endroits où elle était absolument nécessaire : les fûts et les chapiteaux des colonnes, les nervures des voûtes sont en pierre de Luxembourg, les bases et les socles en pierre des Ecaussines, les plinthes en pierre de Gobertange et le restant des maçonneries en briques de Boom, apparentes à l'extérieur, recouvertes d'enduit à l'intérieur à l'exception des voûtes dont l'appareil reste visible.

Il a été employé dans la construction de l'église Saint-Amand :

280,462 mètres cubes de moellons pour fondations.	
2.453,638 » de briques Klampsteen pour fondations.	
5.797,145 » de briques Paepesteen en élévation.	
53,949 » de pierre bleue des Ecaussines.	
97,296 » de pierre de liais dur.	
296,643 » de pierre de Gobertange.	
474,869 » de pierre de Luxembourg.	
171,039 » de pierre de Savonnières.	
2.889,68 » de toitures en ardoises.	
396,00 » de cheneaux en zinc.	
6.327,80 » de crépissage de murs.	

Les fers pour charpente, ancrages, etc., ont coûté fr. 2.187-00

Les charpentes en bois 21.880-36

Les voliges et le zinc pour plate-formes et toitures. 8.694-00

La sculpture 28.000-00

La menuiserie 6.000-00

La vitrerie provisoire 1.996-80

Diverses croix en fer aux pignons, tourelles, lucarnes, etc. 10.814-00

On lira sans doute avec intérêt quelques détails biographiques sur l'auteur de cette œuvre, qui, dès ses premiers ouvrages, avait pris rang dans l'élite des architectes de notre pays. Baekelmans (Jean-Louis) est né à Anvers le 25 février 1835. Son père, maître charpentier et menuisier, avait acquis dans sa profession une habileté qui l'avait fait appeler à concourir à beaucoup de constructions importantes. Le jeune Baekelmans était donc en quelque sorte, en naissant, sur la voie de sa vocation future.

Après avoir suivi les cours de la section professionnelle du collège de Notre-Dame d'abord, puis de l'athénée d'Anvers, il fut

envoyé à l'Académie des beaux-arts. Là, ses goûts et ses aptitudes ne tardèrent pas à se montrer. Les leçons académiques, qui se donnent généralement le soir en hiver, le matin en été, lui laissaient de longs loisirs. Il les employait, chez son père, à dessiner et à composer sous la direction de son frère aîné, qui avait poursuivi avec succès les mêmes études, bien que s'étant décidé depuis, par un sentiment d'abnégation, à continuer l'industrie paternelle. M. François Baekelmans, qui a repris sa place parmi nos architectes, fut pour son frère Louis le plus éclairé comme le plus dévoué des professeurs. Ses leçons ne furent pas perdues. En 1852, 1853 et 1854, Louis Baekelmans remportait les trois prix d'excellence que comporte le cours d'architecture de l'Académie d'Anvers. En 1855, il prit part au concours triennal ouvert par la Société royale d'encouragement des beaux-arts et fut proclamé lauréat. Son travail portait cette devise : *nihil sine labore*. Baekelmans en effet, malgré une grande fécondité d'imagination et une extrême facilité, travaillait beaucoup, et tous ses succès n'étaient jamais sa modestie au point de lui faire croire comme à tant d'autres qu'il ne lui restait pas de progrès à faire.

En 1858, il couronna ses triomphes académiques en remportant le prix de Rome. Il usa de la bourse de voyage qui lui fut octroyée pour parcourir, pendant cinq ans, la France, l'Italie, la Grèce et l'Allemagne, et se fit remarquer dès lors par le talent des dessins qu'il envoya comme par la justesse et le caractère bien personnel de ses appréciations. A travers ces voyages, il trouva moyen de participer en 1860, au concours ouvert pour la construction d'un palais de justice à Bruxelles. Le prix ne fut pas décerné ; mais il sortit premier de cette lutte comme des précédentes. Ses projets d'ailleurs étaient tellement remarquables qu'envoyés, en 1863, à l'exposition triennale de Bruxelles, ils valurent à leur auteur la médaille d'or. A cette époque, la place d'architecte communal d'Anvers lui fut offerte, mais il ne crut pas pouvoir accepter les conditions qui lui furent proposées.

Revenu en Belgique, Baekelmans vit bientôt les particuliers l'accabler de leurs commandes, sans négliger pour cela les études sévères et les conceptions artistiques qui étaient le rêve de sa vie. Aussi, à la mort de Franz Durlet, en 1867, fut-il appelé à remplacer cet artiste distingué tant au sein du comité provincial de la Commission des monuments que dans le corps enseignant de l'Académie d'Anvers.

Il donna d'abord, à l'Académie, le cours d'application de l'art à l'industrie. Son cours, à peine ouvert, fut si suivi et si goûté, qu'au mois d'août 1869, le Gouvernement ouvrit pour le jeune professeur une nouvelle chaire, celle de l'architecture comparée. Il le choisit en même temps pour un des délégués belges à l'inauguration de l'isthme de Suez, lui fournissant ainsi l'occasion d'aller étudier sur les lieux les plus grandioses monuments de l'antiquité grecque et égyptienne.

Dans le courant de la même année, Baekelmans prit part au concours ouvert pour l'érection d'un palais de justice à Anvers. Cette fois non seulement il emporta le prix, disputé par de nombreux concurrents, mais il fut chargé de mettre ses plans à exécution.

C'est en 1864, après l'érection de la nouvelle paroisse au quartier du Stuyvenberg que Baekelmans fut chargé par le conseil de fabrique de dresser les plans de la nouvelle église de Saint-Amand.

Une autre église qui peut donner encore la mesure du talent de Louis Baekelmans est la petite église du hameau de Laer, commune de Sempst. Elle est construite en style du XIII^e siècle, et ne se distingue pas moins par les soins apportés à sa construction que par ses proportions élégantes.

Louis Baekelmans s'occupait — avec la collaboration infatigable et dévouée de son frère — des travaux les plus nombreux et les plus divers, notamment de l'église de Woluwe-Saint-Pierre et de plusieurs hôtels aux nouveaux boulevards à Anvers, quand il tomba malade, à la suite d'un voyage à l'antique église de Léau dont la restauration venait de lui être confiée. Le mal s'aggrava rapidement et, malgré les soins les plus empressés, le jeune architecte succomba le 8 novembre 1874, à l'âge de 36 ans à peine, et en quelque sorte au seuil de la célébrité et de la fortune. La plupart des travaux qui lui avaient été confiés ont été poursuivis et achevés sous la direction de son frère, M. François Baekelmans. On ne pouvait donner de plus digne successeur au jeune architecte que l'artiste modeste qui avait été si longtemps son maître et son collaborateur.

(Extrait d'un article signé J. R. paru au bulletin de la Commission d'art et d'archéologie, etc.)

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte dans le corps du journal de tout ouvrage dont deux exemplaires seront envoyés à l'Administration du Journal, Boulevard du Hainaut, 139, à Bruxelles.

KUNST GEWEREBLATT. — *Publication de la Société d'Art industriel de Berlin*, publié sous la direction de M. ARTHUR PABST.

Notre nouveau confrère s'occupera de tout ce qui intéresse l'histoire et la pratique des arts industriels.

Il compte parmi ses collaborateurs MM. Fr. Ewerbeck, Lessing, Grunow, Schmittgen ; ces noms sont un sûr garant de succès.

Nous souhaitons longue vie et grand succès à notre nouveau confrère.

P. S.

Concours pour la nouvelle Bourse d'Amsterdam.

JUGEMENT DE LA PREMIÈRE ÉPREUVE

Le jury international a décerné les 10 primes de 1,000 florins aux projets portant les devises suivantes :

N^{os} 3 A. G. R.

» 20 La Bourse ou la Vie.

» 38 Ne(e) derland.

» 69 Les armes de la ville d'Amsterdam avec la devise : « *Je maintiendrai.* »

» 73 Meocatura.

» 83 Persévérance.

» 91 Ammerack.

» 106 Lieven de Key.

» 150 Les armes de la ville d'Amsterdam avec la devise : « *in hoc signo floresco.* »

» 172 Y.

Les auteurs des 5 projets N^{os} 20, 73, 91, 150 et 172 sont admis à la seconde épreuve qui sera jugée dans six mois.

FAITS DIVERS

Dans une brochure contenant des notes sur le Congrès des architectes et l'architecture au Salon de Paris, M. Ed. Corroyer, architecte du Gouvernement français s'occupe de la Société Centrale d'Architecture ; il parle avec éloges de certains de nos travaux, notamment de notre rapport sur *l'utilité d'instituer en Belgique un diplôme d'architecte et de créer une école spéciale d'architecture*. Obéissant à des sentiments de trop grande bienveillance, il donne nos travaux et surtout nos excursions à l'étranger comme un exemple à suivre par nos confrères français.

Au cours de cet article, rendant compte des travaux d'architectes exposés au Salon, il apprécie comme suit le projet de restauration de l'église N.-D. du Sablon qui a valu une médaille à M. Aug. Schoy, l'un de nos membres effectifs.

« Schoy, *Restauration de l'église N.-D. du Sablon*. Projet intéressant présenté sous une forme un peu surannée ; les dessins du grand portail sont particulièrement habiles autant par la netteté des ornements que par le caractère et le sentiment donné aux nombreuses figures qui décorent les arcatures et le tympan de la porte. »

La restauration des maisons de la Grand-Place avance régulièrement sous la direction de l'architecte communal, M. Victor Jambert. Toutes celles du côté nord, vers la rue au Beurre, sont restaurées ; on travaille activement à la Maison du Roi dont on va prochainement commencer la galerie et la tour qui doivent en compléter la façade ; la façade dite *du Renard*, vient d'être achevée, les statues qui décorent le 1^{er} étage sont bien en harmonie avec le style de cette façade ; celle du milieu, la Justice, est du statuaire Comeyn, les quatre autres d'une allure toute flamande, quoique de types différents, rappelant ceux des habitants des quatre parties du monde sont dues à l'habile ciseau de Julien Dillens.

Le 5 octobre dernier a eu lieu, à Louvain, l'inauguration de la nouvelle salle gothique à l'hôtel de Ville. Ce travail de reconstruction doit son importance aux études consciencieuses qui ont rendu à ce vaste et imposant local son caractère primitif. Cette œuvre archéologique très réussie a été exécutée sous la direction de l'architecte Van Ysendyck ; elle complète dignement la remarquable conception que Mathieu de Layens fut chargé d'ériger en 1447, et fait le plus grand honneur à l'administration qui a su la mener à bonne fin.

France. L'un des plus anciens et des plus curieux débris du vieux Rouen va prochainement disparaître ; nous voulons parler du logis des abbesses de Saint-Amand, dont la façade en bois sculpté attirait avec raison l'attention des voyageurs et des artistes.

Cette notable construction, qui remonte au règne de Louis XI, et qui fut édifée vers 1475 par les soins de l'abbesse Thomasse Daniel (1475-1482), vient d'être acquise par un archéologue parisien, qui se propose de la réédifier à Paris dans la cour de son hôtel.

RECTIFICATION.

Notre article sur les concours publics contient quelques erreurs que nous nous empressons de rectifier :

Ainsi, on nous signale que l'hôpital qu'on vient d'inaugurer à Anvers a fait l'objet d'un concours et que c'est M. F. Baekelmans qui a obtenu la première prime ; son projet a été exécuté par MM. Bilmeyer et Van Riel, ses anciens élèves.

On nous dit que le monument commémoratif de l'affranchissement de l'Escaut a été mis au concours et que M. J. J. Winders a exécuté le projet pour lequel il avait obtenu la première prime.

Enfin nous avons attribué à M. J. Benoit seul l'École normale de Verviers ; il avait pour collaborateur M. P. Vanderstraeten.

Nous remercions nos correspondants d'avoir eu l'obligeance de relever les erreurs bien involontaires qui se sont glissées dans notre article ; nous saurons gré à tous ceux qui pourraient nous envoyer une rectification ; dans une liste aussi longue, faite en grande partie de mémoire, ces erreurs sont excusables.

A. T. E.